

MES DÉCHETS, ÇA COMPTE !

3 MISSIONS,

Rennes Métropole assure, depuis 2001, pour les 432 885 habitants de la métropole, la collecte, le tri et le traitement des déchets.

La collectivité s'engage pour la réduction des déchets et l'organisation d'un service toujours plus efficace. Afin de sensibiliser chacun, des animations ont lieu tout au long de l'année.



TEOM TAXE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES

65€/HAB/AN
comparés aux 85€ / hab/an
(en moyenne au
niveau national)

**TRÈS BONNE
MAITRISE
DU TAUX DE TEOM**
grâce à la participation
des habitants et à
une gestion rigoureuse.

Radiographie des poubelles

(Chiffres 2016 - Rennes Métropole)
477kg/hab/an collectés dont :



ASTUCES POUR RÉDUIRE NOS DÉCHETS AU QUOTIDIEN

EN MAGASIN

**PRIVILÉGIEZ
LES CABAS,**
sacs réutilisables ou paniers.

**PENSEZ PRODUITS
RECYCLÉS,**
achetez des produits
remis à neuf ou recyclés
(papier recyclé, laine polaire).

**UTILISEZ UNE
LISTE DE COURSES,**
vous éviterez les achats
non nécessaires et le
gaspillage alimentaire.
Environ 45kg/hab/an de restes
de cuisine évitables grâce
au compostage

**PRÉFÉREZ DES
PRODUITS AVEC
L'ÉCO-LABEL**
européen ou le logo NF
environnement.

Reprise : vous achetez
un appareil neuf électrique
ou électronique (grille-pain,
four à micro-ondes,
réfrigérateur...). Le vendeur
a l'obligation de reprendre
votre ancien appareil y compris
pour un achat sur internet.

LIMITEZ VOS EMBALLAGES

• Choisissez le bon
conditionnement : achetez
en vrac (fruits, légumes) ou
à la coupe (viande, fromage)
et optez pour de grands
conditionnements (sel,
sucre, café, riz, pâtes).

• Privilégiez les éco recharges :
produits d'entretien...

• Offrez des cadeaux
dématérialisés (soins, places
de cinéma, week-ends...)

PRÉFÉREZ DES PRODUITS RÉUTILISABLES

(rasoirs électriques et à
lames interchangeable,
torchons en tissu...) et évitez
les produits à usage unique
(lingettes, vaisselle en
plastique...).

PENSEZ À LOUER OU EMPRUNTER

pour vos activités de bricolage
et jardinage. Rennes Métropole
propose des broyeurs,
renseignez-vous !

AU TRAVAIL

**APPORTEZ
VOTRE TASSE,**
pour le thé ou le café et
optez une cafetière commune
plutôt qu'une machine à
dosettes individuelles et
des gobelets plastiques.

FAITES BONNES IMPRESSIONS,

imprimez ce qui est
indispensable et privilégiez
les impressions recto/verso,
utilisez du papier recyclé.
Réutilisez vos feuilles en
brouillon. Jusqu'à 6 kg/hab/an
de déchets évités.

À LA MAISON

METTEZ UN AUTOCOLLANT STOP PUB

sur votre boîte aux lettres
pour ne plus recevoir
d'imprimés publicitaires
et journaux gratuits.
Jusqu'à 4 x moins de
publicité avec un stop pub.
Autocollant disponible en
mairie.

**PENSEZ
AUX PILES
RECHARGEABLES**
et équipez-vous d'un
chargeur.

**BUVEZ L'EAU
DU ROBINET,**
jusqu'à 5 kg/hab/an
d'emballage plastique évité.

ALLEZ PLUS LOIN
METROPOLE.RENNES.FR



GESTION DE MES DÉCHETS

Pour les particuliers de Rennes Métropole

NOUVEAU
MODE
D'EMPLOI

3/07

METROPOLE
Rennes
vivre en intelligence

DÉCHETS : CE QUI CHANGE AU 3 JUILLET !

TOUT EST PRÊT POUR QU'AU 3 JUILLET,
LA COLLECTE SOIT PLUS PRATIQUE,
LE TRI PLUS SIMPLE ET NOTRE TERRITOIRE
PROCHE D'ATTEINDRE SES AMBITIONS EN
FAVEUR DE LA RÉDUCTION DES DÉCHETS.



R. Volante

ENTRETIEN AVEC
OLIVIER DEHAESE
VICE-PRÉSIDENT
DE RENNES MÉTROPOLE
EN CHARGE DE L'ÉNERGIE
ET DES DÉCHETS ;
MAIRE D'ACIGNÉ

Quel impact pour les usagers ?

Côté ordures ménagères, il restera limité.
Pour la collecte des emballages et papiers,
fini les sacs jaunes, place au bac partout. Ils
seront plus grands pour limiter la fréquence des
collectes et répondre à l'évolution des consignes
de tri. À partir du 3 juillet, tous les emballages
se trient et vont donc dans les bacs jaunes.
Bien vidés, il est inutile de les rincer.

Dans le centre-ville de Rennes, toutes les
collectes auront lieu le matin. Cela nécessitera
quelques changements d'habitudes pour les
habitants et les commerçants, mais c'est
absolument nécessaire pour rendre le centre-
ville plus agréable, libéré des camions de
collecte l'après-midi.

Pourquoi ces changements ?

Le renouvellement des marchés de prestation
est l'opportunité de confronter nos choix
politiques en matière de réduction et de
valorisation des déchets aux évolutions du
territoire. Cela doit se faire avec le concours
actif des habitants de la métropole dont le
nombre augmente d'environ 1% chaque année.
Autre évolution majeure : la densification
urbaine du cœur de métropole, avec une part
prépondérante des appartements, les maisons
demeurant majoritaires dans le péri-urbain.
La prise en compte de ces évolutions explique
les changements dans les collectes à partir
du 3 juillet.

Quel(s) bénéfice(s) en matière de gestion des déchets ?

S'il y a diminution des fréquences, c'est parce
qu'il y a moins de déchets à collecter dans
chaque foyer. De plus, le recyclage génère
des recettes qui permettent de limiter l'effort
fiscal demandé aux habitants. La dépense par
habitant pour la gestion des déchets de notre
métropole est parmi les plus faibles des grandes
villes françaises, malgré nos choix toujours plus
ambitieux.

RÈGLES DE TRI, FRÉQUENCES, CALENDRIER

ÇA CHANGE, SOYEZ BIEN PRÉPARÉ !

CONCRÈTEMENT, POUR TOUT SAVOIR ET BIEN COMPRENDRE L'ENSEMBLE DES CHANGEMENTS QUI S'OPÈRENT À COMPTER DU 3 JUILLET, DÉCOUVREZ LE MODE D'EMPLOI !

BON À SAVOIR ?

Où se trouve la borne à verre la plus proche de chez moi ?

Vous pouvez consulter le site dechets.rennesmetropole.fr

Quelle démarche dois-je faire pour visiter le centre de tri ?

Le centre de tri de Paprec situé sur la commune de Le Rheu se visite gratuitement. Contact : visite.trivalo.35@paprec.com ou numéro vert de Paprec : 0800 22 24 88

Où se trouve la déchèterie la plus proche de chez moi et quels sont ses horaires d'ouverture ?

Vous pouvez consulter le site metropole.rennes.fr



J'habite en maison individuelle, comment me procurer un composteur ?

Rennes Métropole met à disposition gratuitement un composteur de 300 litres en plastique vert. Inscription, modalités et lieux de diffusion sur : composteurs.rennesmetropole.fr



Ma poubelle n'a pas été collectée. Que dois-je faire ?

Vous pouvez adresser un mail à dechets@rennesmetropole.fr ou appeler le n° vert.



Que faire si mon bac est cassé, trop petit ou trop grand ?

Rennes Métropole intervient gratuitement pour les échanges de bacs. Formulaire disponibles sur le site : metropole.rennes.fr



-1- JE TRIE SANS HÉSITER

À partir du 3 juillet et sur l'ensemble de la Métropole, pots de yaourt, de crème fraîche, films et barquettes plastiques... pourront désormais rejoindre tous les papiers, emballages en cartons et emballages métalliques dans le bac à couvercle jaune.

NOUVELLE RÈGLE DE TRI

+ SIMPLE
TOUS LES EMBALLAGES, SANS EXCEPTION, SE TRIENT EN VRAC DANS LE BAC JAUNE.

> Bien vidés, inutile de rincer

Enjeu environnemental et de réduction des déchets : + 4 kg par habitant et par an d'emballages recyclés ou valorisés en énergie



Un doute sur le tri ?

CONSULTEZ VOTRE MÉMOTRI... ou celui en ligne sur dechets.rennesmetropole.fr à partir du 3 juillet.



-2- UNE COLLECTE BIEN ORCHESTRÉE

Rennes Métropole a l'ambition de rendre un service toujours plus efficace.

Les nouvelles fréquences de collecte répondent aux besoins des usagers grâce à l'évolution du tri, du compostage et des pratiques de consommation.

Demain en centre-ville de Rennes

Toutes les collectes auront lieu le matin entre 9h et 12h30



Pour un centre-ville plus propre en journée et plus attractif

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES



COLLECTE DES EMBALLAGES ET PAPIERS



À PARTIR DU 3 JUILLET

42 COMMUNES ET QUARTIERS RENNAIS

1 X par semaine pour tous les usagers



(Maisons, immeubles et entreprises)

1 X par semaine pour les immeubles et les entreprises



1 semaine sur 2 pour les maisons individuelles



CENTRE-VILLE DE RENNES

2 X par semaine* pour tous les usagers



(Maisons, immeubles et entreprises)

2 X par semaine (mardi et vendredi) pour tous les usagers



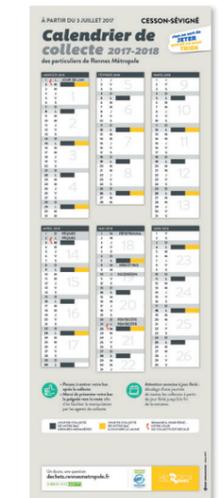
(Maisons, immeubles et entreprises)

*sauf quelques adresses ayant peu de capacités de stockage



-3- ÉQUIPÉ POUR MIEUX TRIER

Pour les habitants en maison individuelle



VOTRE CALENDRIER DE COLLECTE

PROCHAINEMENT, DANS VOTRE BOITE AUX LETTRES, POUR TOUT SAVOIR SUR :

- les jours de collecte du bac ordures ménagères et du bac jaune
- les dispositions en cas de semaine à jour férié



Un autocollant reprenant les jours et consignes de tri sera collé sur vos bacs d'ici l'été.

En écho à la réglementation en vigueur, la conteneurisation en bac permet d'éviter les problèmes de santé des agents liés à la collecte en sac.

... AMÉLIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL DES AGENTS POUR MIEUX TRIER

D'ici l'été, l'ensemble des 85 000 foyers de la métropole résidant en maison individuelle ou petit collectif, sera équipé d'un bac à couvercle jaune pour la collecte des emballages et des papiers : une disposition qui permettra de tout trier facilement, en vrac et sans sac..

